Collectif genevois
de la grève féministe

SCANDALE DES CAMÉRAS AU GRAND THÉÂTRE
DES MESURES À PRENDRE IMMÉDIATEMENT !

PÉTITION adressée au Conseil de la Fondation du Grand-Théâtre
et au Conseil administratif de la Ville de Genève

Le Collectif genevois de la Grève Féministe lance cette pétition en soutien aux démarches engagées par les syndicats SSP, SSRS et SIT.

Nous, sous-signéexs, sommes profondément choquéexs et préoccupéexs par le fonctionnement du Grand Théâtre de Genève suite à la découverte de caméras dissimulées dans les douches du vestiaire du personnel féminin. Cette prestigieuse institution largement subventionnée par la Ville et le Canton se doit d'être exemplaire. En effet, les victimes potentielles doivent avoir accès aux mesures de protection et de prévention contre les comportements et les abus discriminatoires et sexistes à l'intérieur de l'institution du Grand Théâtre. À l'avenir, l'ensemble du personnel devra directement être informé en cas d'infraction du même ordre. Il faut mettre fin au climat sexiste persistant dans cette institution en pratiquant la tolérance zéro.

Nous demandons que les employeuses, Ville de Genève et Fondation du Grand Théâtre, interviennent afin d'assurer que des mesures soient prises immédiatement pour que :

- les personnes lésées et filmées par le ou les voyeurs qui ont placé ces caméras soient entendues, reconnues et protégées.
- les personnes lésées obtiennent un soutien, y compris financier, pour les démarches juridiques entreprises grâce à un dédommagement approprié notamment par :
    a) une prise en charge intégrale et sans avance de frais en cas de démarches juridiques.
    b) une attribution d'un congé spécifique rémunéré (ex. 3 jours) pour les démarches juridiques et la collecte de preuves.
    c) une prolongation du soutien psychologique selon la durée et l'issue des enquêtes.
- des informations concernant les images enregistrées par ces caméras soient communiquées aux personnes lésées et à l'ensemble du personnel.
- des excuses publiques leur soient adressées.
- que la direction explique son silence lors de la première découverte en 2014 d'une caméra dans les vestiaires des danseuses.

Afin de prévenir toute nouvelle tentative de voyeurisme au Grand Théâtre, les mesures suivantes doivent impérativement être mises en place :

- une déclaration formelle accompagnée d'une campagne d'information réalisée par l'employeur précisant qu'il applique la tolérance zéro envers toutes formes de violences sexistes et sexuelles.
- un nouveau vestiaire sécurisé avec un système de badge afin d'en limiter l'accès, d'assurer la sécurité et la confidentialité du personnel féminin
- un système de sécurité dans tous les lieux de travail du Grand Théâtre (y compris Sainte-Clotilde, Verntissa et temporairement au BFM).
- une vérification régulière - avec des contrôles non annoncés des vestiaires, toilettes et douches - réalisée par une entreprise externe composée exclusivement de femmes formées à la détection de dispositifs illicites.
- un protocole clair à suivre en cas d'actes sexistes et discriminatoires et la prise de mesures de la part de l'employeur à l'encontre des auteurexs.
- une formation et sensibilisation obligatoires avec une organisation de sessions régulières, dispensées par un organisme externe spécialisé, à destination de tout le personnel et des cadres, adaptée aux spécificités des métiers du spectacle.
- l'engagement de coordinatrices d'intimité pour le personnel étant confronté à de la nudité et à des scènes sensibles avec des artistes majeurexs mineurexs.
- une charte contre les discriminations avec l'obligation de la signer par toute personne engagée (quel que soit le statut), y compris les intervenantexs externes et artistes.
- d'objectifs chiffrés en vue d'atteindre la parité entre les femmes et les hommes dans les postes à responsabilité, ainsi que d'assurer une représentation équilibrée dans l'ensemble des fonctions y compris pour les apprentiexs.

Le collectif genevois de la grève féministe
Soutenu par les syndicats : SSP ; SIT ; SSRS

A renvoyer à *: Collectif Genevois de la Grève féministe, c/o F. Nyffeler, 22 rue du Trabli, 1236 Cartigny*

Collectif genevois
de la grève féministe

SCANDALE DES CAMÉRAS AU GRAND THÉÂTRE
DES MESURES À PRENDRE IMMÉDIATEMENT !

PÉTITION adressée au Conseil de la Fondation du Grand-Théâtre
et au Conseil administratif de la Ville de Genève

Qui peut signer une pétition à Genève?

- ***Toute personne*** *peut signer une pétition, qu'elle ait le droit de vote ou non.*
- ***Peu importe:*** *l'âge, le genre, la nationalité ou le domicile.*

NOM	PRÉNOM	ADRESSE (Rue, N°, NPA, Ville)	SIGNATURE

A renvoyer à *: Collectif Genevois de la Grève féministe, c/o F. Nyffeler, 22 rue du Trabli, 1236 Cartigny*